
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 7 mars 2007

La municipalité de Drayton Valley va recevoir 3,5 M\$ du nouveau gouvernement du Canada et du gouvernement de l'Alberta pour la réfection de son installation de traitement des eaux usées

Drayton Valley, Alberta – Les résidants de la municipalité de Drayton Valley bénéficieront d'un projet d'infrastructure verte qui améliorera l'efficacité énergétique et les procédés de filtrage de leur usine de traitement des eaux usées.

Un investissement conjoint fédéral-provincial de 3 550 000 \$ servira à améliorer les étangs de stabilisation continue des eaux usées actuels grâce à l'ajout d'une cellule de stabilisation des eaux usées qui permettra d'éliminer le système de chloration actuel et d'investir dans la nouvelle technologie de filtrage de pointe à grande efficacité énergétique.

Les gouvernements fédéral et provincial apporteront au projet une aide financière totale de 1 775 000 \$ dans le cadre du Fond d'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

M. Rob Merrifield, député fédéral de Yellowhead, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et M. Tony Abbott, député provincial de Drayton Valley, au nom de l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé la nouvelle aujourd'hui.

« Le nouveau gouvernement du Canada fait bouger les choses pour les gens de Drayton Valley, a déclaré le député Merrifield. Grâce à l'investissement de plus de 3,5 millions de dollars annoncé aujourd'hui, l'usine de traitement des eaux usées de Drayton Valley pourra se doter de technologies de pointe qui amélioreront la qualité du filtrage des eaux usées et réduiront sa consommation d'énergie. »

« La gestion de la croissance figure parmi les cinq priorités identifiées par le premier ministre Stelmach et l'annonce d'aujourd'hui contribue à l'atteinte de cet objectif, a indiqué M. Abbott. Les améliorations apportées à l'usine de traitement

des eaux usées de Drayton Valley seront grandement profitables pour la population. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe des gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures vertes qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de transports en commun. Le Fonds investit également dans les infrastructures récréatives, le tourisme et les projets culturels, les routes locales et l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire des communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : 708-495-6892

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Infrastructures et Transports de
l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : 780-415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit un financement en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Municipalité de Drayton Valley

Usine de traitement des eaux usées

Investissement fédéral-provincial combiné : 3 550 000 \$ (en attente de l'évaluation environnementale)

Ce projet consiste à améliorer les étangs de stabilisation continue des eaux usées actuels grâce à l'ajout d'une cellule de stabilisation des eaux usées, à l'élimination du système de chloration actuel et à la construction d'un bâtiment qui abritera un filtre à plateau perforé, des filtres à disque et un réacteur à ultraviolets.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructure des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens – que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées – profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du Fonds, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructure locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. Les municipalités investiront un montant équivalent pour un financement total d'au moins 264 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures vertes qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de transports en commun. Le Fonds investit également dans les infrastructures récréatives, le tourisme et les projets culturels, les routes locales et l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 p. 100 des fonds du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 1 760 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités qui présentent des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux représentants provinciaux et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale appropriée, et le financement est conditionnel au respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en la matière.

Comment présenter une demande

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1-800-396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca/fr/.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca/index_f.shtml et www.infratrans.gov.ab.ca.